

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DU VAR

8^{ÈME} COMITÉ DE PILOTAGE DE SUIVI DU PPA

3 JUIN 2026

RELEVÉ SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES

Président de séance : monsieur Lucien GIUDICELLI, secrétaire général de la préfecture du Var, sous-préfet de Toulon, et Sophie LE GARREC, cheffe de l'unité air climat transition énergétique à la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contact à la DREAL : Madame Camille NGUYEN, chargée de mission qualité de l'air, référente PPA du Var, camille.nguyen@developpement-durable.gouv.fr

1. Introduction

Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Var ouvre la séance du 8^e comité de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du Var en saluant et remerciant l'ensemble des participants : élus, représentants de l'autorité militaire, membres du monde associatif ainsi que services de l'État. Il rappelle que ce comité, réuni à un rythme semestriel depuis quatre ans, constitue un rendez-vous essentiel pour entretenir et renforcer la dynamique collective engagée en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, enjeu partagé par l'ensemble des acteurs présents.

Le secrétaire général donne ensuite la parole au représentant de France Nature Environnement (FNE) Var, qui souhaite intervenir sur trois points. Il souligne tout d'abord que la démarche de connexion électrique des navires à quai (CENAQ) est actuellement opérationnelle pour les ferries, mais ne concerne pas encore les paquebots. S'agissant des zones à faibles émissions (ZFE), il rappelle que l'étude conduite par la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) est désormais achevée, mais que la création effective de la zone reste à engager. Il conclut son intervention en saluant l'adoption, en novembre 2025, du nouvel arrêté préfectoral relatif au brûlage des déchets verts.

A la suite, l'association Toulon Var Déplacements exprime le souhait que les enjeux liés aux transports terrestres et aux mobilités soient davantage pris en compte dans le cadre des actions du PPA. Elle estime que la métropole TPM ne se montre pas suffisamment proactive sur ces sujets.

Le vice-président de la métropole TPM, monsieur Vincent, précise que la métropole ne mettra pas en place de ZFE tant que le contexte législatif ne sera pas stabilisé. Il indique par ailleurs que la population la plus exposée à la pollution de l'air se trouve aux abords de l'autoroute.

Le secrétaire général indique que plusieurs réunions se sont tenues ces derniers mois avec la compagnie Corsica Ferries concernant le branchement électrique à quai. Il en ressort que des contraintes logistiques ainsi que le respect des normes de consommation énergétique en navigation, allongent la durée en mer et écourtent les escales. A cela s'ajoute des problèmes techniques. Ce qui peut rendre le raccordement électrique à quai difficilement réalisable dans certaines situations.

Le représentant de l'Union patronale du Var salue les efforts consentis par les entreprises et leurs salariés, notamment en matière de renouvellement des flottes et de transition vers les véhicules électriques. Il souligne toutefois qu'une mise en œuvre inadaptée d'une zone à faibles émissions pourrait entraîner une désertification des commerces dans certaines zones. Il indique donc être opposé à la création d'une ZFE à ce stade, tout en précisant que l'Union patronale du Var se conformera aux décisions qui seront arrêtées sur ce sujet.

Enfin, le secrétaire général cède la parole à madame Le Garrec, représentante de la DREAL. Elle rappelle que ce comité de pilotage a pour objet de dresser le bilan du PPA du Var au regard des objectifs fixés pour l'année 2025. Elle remercie l'ensemble des acteurs ayant transmis à la DREAL les fiches de bilan relatives aux actions dont ils sont porteurs, lesquelles ont permis d'établir un état d'avancement des mesures engagées. Elle présente ensuite l'ordre du jour de la séance.

2. Rappel de l'ordre du jour

Partie 1 : Bilan qualité de l'air

- Bilan qualité de l'air du PPA83 « objectifs 2025 » – AtmoSud

Partie 2 : Bilan des actions réalisées

- Bilan global des actions : retours sur les formulaires bilans – DREAL
- Interventions d'acteurs :
 - Biomasse : Action 16-1 - Améliorer la connaissance des brûlages et renforcer l'arrêté préfectoral – DDTM83
 - Biomasse : Action 15-2 – Valoriser les déchets agricoles – Chambre d'agriculture du Var
 - Bâtiment : Action 17-1 – Renforcer la prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme et les projets – ARS 83
 - Bâtiment : Action 17-3 – « Cour jardin, tous jardiniers » – CAUE Var

Partie 3 : Bilan de l'étude retour d'expérience sur la gouvernance du PPA

- Restitution – PwC
- Suites à donner – DREAL

La liste des présents figure en annexe.

3. Relevé synthétique des échanges

Échanges suite à la partie 1 – Bilan qualité de l'air

→ Intervention de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur :

La DREAL précise que les données d'émissions présentées portent sur l'année 2023. Elle rappelle que les données relatives à l'année 2025 ne seront disponibles qu'en 2027. Elle indique par ailleurs qu'un rapport plus détaillé, élaboré par AtmoSud, sera prochainement finalisé et transmis à l'ensemble des membres du comité de pilotage en complément de la présentation faite ce jour.

→ Intervention de l'association Toulon Avenir :

L'association estime qu'il serait pertinent d'intégrer dans les analyses de population exposée les établissements recevant du public (ERP), notamment les établissements de santé, afin d'enrichir la cartographie réalisée par AtmoSud.

→ **Réponse d'AtmoSud** : Monsieur Mercier indique qu'AtmoSud devrait être en mesure de réaliser ce travail, les données nécessaires doivent être disponibles.

L'association souligne également que, malgré l'amélioration globale observée des indicateurs de qualité de l'air, des efforts complémentaires demeurent nécessaires pour réduire le trafic routier. Elle estime qu'une analyse portant sur le nombre de véhicules en circulation ainsi que sur les distances parcourues permettrait d'affiner l'évaluation des leviers d'action.

→ **Intervention de l'association Toulon Var Déplacements** :

L'association considère qu'il convient de renforcer les efforts en faveur des transports en commun afin de se rapprocher des valeurs recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il regrette que la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) ne s'investisse pas davantage sur ces enjeux, contrairement à d'autres grandes métropoles.

→ **Réponse de la métropole TPM** : le vice-président rappelle que la métropole TPM agit et est soucieuse de l'amélioration de la santé de ses citoyens. Il souligne que la mise en œuvre de nouvelles mesures nécessite du temps ainsi que des moyens financiers importants, dont la collectivité ne dispose pas toujours.

→ **La DREAL** conclut les échanges en rappelant que l'atteinte des normes réglementaires à l'horizon 2030, ainsi que la convergence vers les valeurs guides préconisées par l'OMS, constituent un objectif collectif partagé par l'ensemble des acteurs engagés dans le cadre du PPA.

Échanges suite à la partie 2 - Bilan des actions réalisées

→ **Intervention de la métropole TPM** :

Le vice-président fait part de son étonnement concernant le principal point de vigilance soulevé par la Chambre d'agriculture du Var, à savoir la qualité des déchets verts valorisés.

→ **Réponse de la Chambre d'Agriculture du Var** : Elle indique que les nouvelles pratiques de valorisation nécessitent une phase d'adaptation, que les exploitants agricoles doivent progressivement s'équiper du matériel nécessaire afin de pouvoir épandre ces matières dans de bonnes conditions.

→ **Intervention de l'association Toulon Avenir** :

Elle souligne l'importance d'intégrer systématiquement la question de la qualité de l'air dans les projets d'aménagement et les politiques publiques. À titre d'exemple, elle évoque les réductions de vitesse mises en œuvre lors de travaux sur certains axes routiers et estime que ce type de mesure pourrait être maintenu dans certaines situations (après travaux) lorsque ses effets sur la qualité de l'air sont avérés.

→ **Intervention de l'association Toulon Var Déplacements :**

Suite à la présentation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'association attire l'attention sur les conditions d'accès aux collèges et aux lycées. Il souhaite que les élèves puissent rejoindre leur établissement de manière autonome et sécurisée grâce au développement des pistes cyclables et des cheminements piétons. Il souligne les bénéfices de ces aménagements tant pour la santé des jeunes que pour la préservation de l'environnement.

→ **Réponse du Conseil départemental du Var :** Madame Samat, vice-présidente, indique que le plan vélo départemental a permis de réaliser une étude portant sur l'ensemble des collèges du département afin d'identifier le potentiel de déplacement à vélo des collégiens. Le principal frein identifié demeure la sécurité des déplacements, ce qui rend nécessaire le renforcement et la sécurisation des infrastructures cyclables. Dans cette perspective, deux établissements pilotes, situés à La Garde et à La Crau, ont été retenus pour expérimenter des premiers aménagements. Un troisième collège devrait intégrer cette démarche en 2026. Elle ajoute que, parallèlement aux pistes cyclables, des équipements de stationnement sécurisés pour les vélos ainsi que des espaces dédiés au rangement des casques doivent être créés dans les établissements. Elle conclut en soulignant que la mise en œuvre de ces projets nécessite du temps mais qu'elle progresse de manière continue.

→ **Intervention de l'association FNE 83 :**

L'association souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les différents projets conduits sur le territoire. Il cite notamment l'intérêt d'articuler davantage le développement de la connexion électrique des navires à quai (CENAQ) avec les politiques de mobilité et de transports en commun, pour éviter les bouchons réguliers au centre-ville de Toulon dus à l'accès au terminal ferrys.

→ **Réponse de la métropole TPM :** le vice-président indique les véhicules sont bien orientés vers l'autoroute en sortie du terminal, pour évacuer au plus vite de la ville. Des projets sont en cours de déploiement à l'échelle de la métropole, mais leur réalisation s'inscrit dans des temporalités longues. Des projets sont terminés, par exemple la mise en place d'ombrières photovoltaïques pour que les véhicules qui font la queue avant d'embarquer ne restent pas en plein soleil avec la climatisation – et le moteur – allumé.

Echanges suite à la partie 3 : Bilan de l'étude retour d'expérience sur la gouvernance du PPA

→ **Intervention de l'Union patronale du Var :**

Elle suggère d'élargir la composition du comité de pilotage en y associant davantage d'acteurs économiques. Leur participation permettrait de mieux prendre en compte les enjeux du monde économique et de répondre à certaines questions posées en séance, ainsi que de mobiliser des entreprises disposant des compétences nécessaires à la mise en œuvre de certaines actions.

→ **Réponse de la DREAL** : la DREAL précise que la révision du PPA sera conduite en concertation avec les membres du comité de pilotage. Elle indique que des propositions relatives à cette démarche et à la gouvernance associée seront soumises aux membres du COPIL, notamment la composition des futures instances.

→ **Intervention de l'association Toulon Var Déplacements** :

L'association réagit à la présentation des crédits disponibles de la DREAL et indique que, si des financements peuvent être mobilisés, il souhaiterait qu'une étude soit menée sur l'efficacité et la performance du réseau de transports de la métropole.

→ **Réponse de la DREAL** : ce type d'étude pourrait être éligible à un accompagnement, sous réserve qu'une demande soit formulée auprès de la DREAL (madame Camille Nguyen). Il faut qu'un porteur de projet soit identifié afin d'assurer le pilotage et le suivi de l'étude.

L'association s'étonne par ailleurs de l'absence de représentation du réseau Mistral au sein du comité de pilotage.

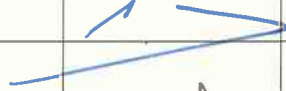
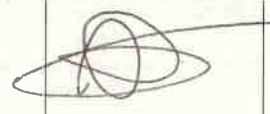
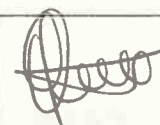
→ **Réponse de la DREAL** : la composition du COPIL pourra faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de la révision du PPA. Elle rappelle que les arbitrages relatifs à la composition actuelle ont été arrêtés il y a quatre ans et qu'ils pourront être réexaminés à cette occasion.

→ **Intervention de Toulon Avenir** :

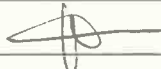
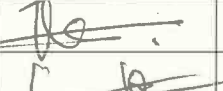
L'association regrette l'absence de transmission de certaines données par la métropole ainsi qu'un manque de transparence dans leur mise à disposition. Elle fait notamment référence au rapport de la Cour des comptes sur ces questions (publié en septembre 2025).

4. Conclusion

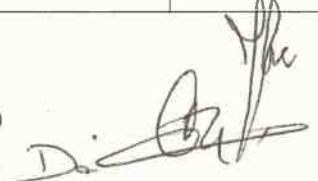
Madame Le Garrec de la DREAL conclut la séance. Elle remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur participation, et leur donne rendez-vous à l'automne pour la révision du PPA.

COPIL PPA 3 juin 2026 - Feuille de présence				
STRUCTURES	Représenté (e) par (NOM Prénom - qualité)	Absents ayant répondu (NOM Prénom - qualité)	Signature	Nombre de participants
ADMINISTRATIONS				
Le vice amiral d'escadre, préfet maritime de la Méditerranée, commandant de la zone, la région et l'arrondissement maritime Méditerranée				
Base de défense Toulon	Mme BILLANT-BARTHELEMY			1
Monsieur le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement	Madame Sophie LE GARREC, Cheffe de l'unité air climat et transition énergétique Madame Camille NGUYEN, Chargée de mission qualité de l'air et climat Madame Claudia VITEL, UT83			3
Monsieur le directeur interrégional de la mer Méditerranée				
Madame la directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et des forêts				
Monsieur le délégué territorial de l'agence régionale de santé du Var	Madame Alexandra MURIEL, Responsable de l'Unité Milieux Extérieurs Madame Christelle DE DONATO			2
Madame la directrice générale de Santé publique France				
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var	Monsieur Godefroy COQUELET, Chef de pôle Madame Gaëlle BRUNERIE, Chargée de mission mobilité, ville durable, qualité de l'air et bruit		 	2
Monsieur le directeur interdépartemental des routes Méditerranée				
Monsieur le directeur des services départementaux de l'éducation nationale	Madame Sybille VINCENT, cheffe de la division des affaires financières et de la logistique			1
Monsieur le directeur de l'agence de la transition écologique (ADEME)				
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES				
Monsieur le président du conseil régional				
Monsieur le président du conseil départemental du Var	Madame Andrée SAMAT, Vice-Présidente Madame Aurore CAMPANELLA-MARTELLA, Chef du Service Aménagement		 	2

Monsieur le président de la métropole Toulon Provence Méditerranée	Monsieur Nicolas GIRAUD, Chef de cabinet Madame Carole VIARD, Cheffe du Service Stratégie énergétique et écologie urbaine Madame Candice MIZON, Cheffe du Service Mise en œuvre de la politique énergétique Monsieur Sébastien Perret, Directeur Adjoint des Transports et de la Mobilité Monsieur Emmanuel DROZ-VINCENT, Chargé de missions PCAET Madame Mathilde PLESSIS, Chargée de mission Direction lutte contre les pollutions et adaptation au changement climatique Madame Claire PREHU, Chargée de mission prévention des déchets		X. <i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>	7
Monsieur le président de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	Monsieur Joël CONSTANTIN, Chargé de mission adaptation au changement climatique		<i>[Signature]</i>	1
Monsieur le président de la communauté des communes de la Vallée du Gapeau				
Monsieur le président de la communauté des communes Méditerranée Porte des Maures				
Monsieur le président de l'association des maires du Var				
Madame le maire de Toulon				
<i>[Signature]</i> Madame le maire de la Seyne-sur-mer	Monsieur Eric DESCHAMPS, élu délégué à la transition énergétique	<i>[Signature]</i>		1
Monsieur le maire de Hyères	Monsieur Nicolas ROY, responsable développement durable et transition écologique Monsieur Romain GUYARD, Conseiller municipal Délégué à la Transition Ecologique			2
ACTEURS ÉCONOMIQUES				
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Var PORTS DE TOULON - LA SEYNE	Madame Marianne GARDE, ingénieure environnement (Ports de Toulon La Seyne)			1
Monsieur le président de la délégation du Var de la chambre de métiers et de l'artisanat		Madame Berthelot, élue		0
Monsieur le président de la chambre d'agriculture du Var	Monsieur Michel LOVERA, élu	Madame Nelly JOUBERT, Cheffe du Service Agronomie Eau Risques Horticulture	<i>[Signature]</i>	1

Monsieur le directeur régional de Vinci Autoroutes ESCOTA	Madame Lilia AOUI Monsieur Grégory DEBOT <i>Carthage Parc</i>		2
Monsieur le président de la fédération nationale des transporteurs routiers dans le Var			
Monsieur le président de l'union des entreprises de transport et logistique de France - Méditerranée			
Monsieur le président de l'union patronale du Var	Monsieur Marc-Antoine MOCHÉ, secrétaire général Madame Johanna BERNON, stagiaire		2
Madame la directrice de l'aéroport de Toulon-Hyères			
Monsieur le directeur territorial du Var de Gaz réseau distribution France			
Monsieur le directeur régional ENEDIS en Côte d'Azur	<i>Vincent TARS Interlocuteur M. TARS</i>		
Entreprise Evole énergies			
Monsieur le président de l'association de développement des entreprises de Toulon-Ouest ADETO	Madame Corinne CHABRE, CM relation entreprises et DD		1
Monsieur le président de l'association foncière urbaine de la zone industrielle de Toulon est - AFUZI			
Monsieur le président de l'entreprise Mini Green Power			
Monsieur le délégué départemental de l'union des entreprises du paysage dans le Var (UNEP)	Monsieur Sylvain RENARD, Président UNEP Var		1
PERSONNALITES QUALIFIEES			
Air Climat			
Monsieur le président de l'association AtmoSud Provence Alpes Côte d'Azur	Monsieur Sylvain MERCIER, chargé de l'action territoriale Var		1
Madame la directrice interrégionale délégué SUD-EST de Météo-France			
Monsieur le président du conseil départemental de l'ordre des médecins			
Monsieur le président de l'union régionale France Nature Environnement - FNE			
Monsieur le président de l'union départementale Vie et Nature - France Nature Environnement - UDVN FNE	Monsieur Michel PIERRE		1
Monsieur le président de l'union départementale consommation, logement et cadre de vie - UDCLCV	Madame Emmanuelle MALATERRE		1
Monsieur le président de l'association Toulon Var Déplacements	Monsieur Maurice FRANCESCHI		1
Madame la présidente de l'association varoise pour la sauvegarde de l'agriculture, de la nature et de l'environnement - AVSANE	Monsieur Guy HERROUJIN, Président de l'association		1
Monsieur le président de l'association Toulon avenir	<i>AN. REBOUL</i>		
Monsieur le président du mouvement d'action pour la rade de Toulon et le littoral varois (MART)	Madame Anne Marie REBOUL		1
Madame la présidente du GERES			
Monsieur le directeur du CAUE du Var	Monsieur Eric MARRO Monsieur Wilfrid JAUBERT (<i>excusé</i>)		2
Monsieur le président de l'association des communes forestières du Var (COFOR) - agence des politiques énergétiques du Var		Monsieur Guillaume Anton, Directeur	0
Monsieur le président de l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (AUDAT, Var)	Monsieur Laurent PINON	<i>M. LODESTRO</i> 	1
Monsieur le président de l'association Vallée du Gapeau en transition			
Madame la directrice de la direction territoriale Méditerranée du Cerema	Madame Agnès ROSSO-DARMET		1

GRDF
CRO Hyères
Cerema

Juan Luc GAVIANO
Romain GUYARD
Agnès Rosso-Darmet 

Monsieur le président de l'association Environnement-Industrie				
			<u>TOTAL</u>	40
Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (DCPPAT)	Madame Hélène FRASSA			1
			<i>TOTAL général avec président</i>	41